

Les Possibles — No. 16 Printemps 2018

Entretien avec Zoé Konstantopoulou

mardi 19 décembre 2017, par Isabelle Bourboulon

Quelle est votre analyse de la situation en Grèce aujourd'hui ?

Zoé Konstantopoulou : Nous subissons depuis 2010 une violation permanente de la constitution grecque due à l'imposition des mémorandums. Ce sont des accords entre la Grèce et ses créanciers - la Commission européenne, la Banque centrale européenne, le Fonds monétaire international (FMI) et, plus récemment, le Mécanisme européen de stabilité (MES). Ils contraignent le gouvernement grec à adopter des mesures d'austérité, de taxation, de liquidation de la propriété publique, de diminution de l'État social et de l'État de droit, en contrepartie de prêts accordés par ces mêmes créanciers. Depuis la publication du rapport préliminaire du Comité de vérité de la dette grecque, on sait parfaitement que ces prêts ne servent qu'à rembourser une dette qui ne doit pas et ne peut pas être remboursée et ne sont rien d'autre qu'un instrument de contrôle et de subordination. La plus grande partie de cet argent (92 %) ne passe même pas par les caisses grecques, mais est redirigé vers les créanciers.

On sait aussi aujourd'hui que les mémorandums ont servi en réalité de programmes de sauvetage des banques françaises et allemandes qui, en 2010, détenaient plusieurs dizaines de milliards d'euros en titres de l'État grec. À ce moment-là déjà, le FMI reconnaissait que la dette grecque était insoutenable et que son remboursement mettrait en danger la survie de la population. C'est ce que prouvent des documents confidentiels du FMI, datant de mars à mai 2010 et montrant que l'imposition de mesures de remboursement de la dette grecque, tel que celui inclus dans le premier mémorandum, allait conduire à une récession à long terme, une désagrégation du tissu social et, de façon générale, à une situation qui ne garantissait aucune perspective de croissance et de prospérité pour la population.

Est-ce que ces documents confidentiels étaient connus de Syriza à l'époque, c'est-à-dire avant la victoire de janvier 2015 ?

ZK : Oui, ces documents étaient connus puisqu'ils faisaient partie d'un dossier pénal transmis au parlement. J'ai personnellement pu consulter une copie de ce dossier, mais le président du parlement de l'époque, Evángelos Meïmarákis, devenu ensuite président intérimaire de Nouvelle Démocratie a refusé de me le laisser. J'ai donc recopié les documents à la main et je les ai déposés au parlement, fin novembre 2012, lors de la discussion sur la création d'une commission d'enquête sur la soumission du pays aux mémorandums. Quand je suis devenue présidente du parlement, j'ai transmis tout le dossier pénal concernant la dette et les mémorandums au Comité de vérité sur la dette grecque et à cette commission d'enquête parlementaire. Celle-ci a été dissoute en août 2015 et n'a jamais été rétablie par le gouvernement Tsipras (qui portait précisément la responsabilité du troisième mémorandum). Les créanciers et les gouvernements grecs, y compris celui de Tsipras, savaient donc parfaitement que la politique des mémorandums allait provoquer la misère et la destruction sociale et économique du pays. Ils portent une responsabilité non seulement politique

mais pénale et civile vis-à-vis des dommages qui ont été provoqués.

Vu la situation dramatique qui se préparait, comment se fait-il que, dès le 26 janvier 2015, c'est-à-dire au lendemain de la victoire de Syriza, la décision n'ait pas été prise de ne pas se présenter immédiatement la corde au cou devant les créanciers et de se faire traîner pendant six mois de fausse négociation en fausse négociation ?

ZK : C'est une question essentielle. Personnellement, j'ai été la seule comme présidente du parlement à avoir pris des initiatives pour pouvoir contester la dette. Plusieurs faits démontrent aujourd'hui, j'en suis convaincue, que Tsipras avait prévu de capituler. C'est d'ailleurs pourquoi, selon moi, il a désigné Varoufakis comme ministre des Finances car celui-ci ne faisait pas partie de Syriza et n'était pas d'accord avec le programme draconien des politiques d'austérité et des mémorandums. Au plan gouvernemental, Tsipras a réalisé une opération de fausse communication en déclarant au peuple grec : « nous allons résister, ne vous inquiétez pas ». Le 6 février, quand j'ai été élue, j'ai affirmé dans mon discours inaugural que le parlement prendrait des initiatives pour contester la dette, en faire un audit et l'abolir. À la réunion du groupe parlementaire qui a suivi, un membre du groupe a mis en cause ma déclaration au motif que ni le Premier ministre, ni le ministre des Finances ne s'étaient exprimés dans ce sens. Alors j'ai pris la parole et réaffirmé qu'il était de notre devoir non seulement de le dire, mais de le faire !

Dès le 20 février, le troisième mémorandum était en préparation, envers et contre tout ce que nous représentions, tout du moins ceux d'entre nous qui croyaient à notre mandat et à nos engagements. J'ai demandé des explications à Varoufakis qui m'a répondu « on gagne du temps ». Je lui ai demandé pourquoi il n'y avait pas d'équipe juridique pour l'accompagner dans les

négociations, le texte étant très problématique sur ce plan. Il m'a assurée qu'il avait réclamé une équipe juridique à Tsipras et qu'il ne l'avait pas obtenue. Le lendemain de cet accord, j'ai également exigé des explications à Tsipras : il m'a fait la même réponse (« on gagne du temps »). Le 21 février, je lui ai dit qu'il fallait de manière extrêmement urgente auditer la dette, en suspendre le remboursement et ouvrir le dossier des réparations allemandes (entre 278 et 341 milliards d'euros, un minimum compte tenu des preuves que nous avons à ce jour). Il fallait aussi impérativement ouvrir le dossier de corruption impliquant surtout des entreprises allemandes, comme Siemens, et soulever la question des responsabilités vis-à-vis du caractère illégal des mémorandums. Tout cela était fait au niveau parlementaire et pouvait constituer autant d'armes très concrètes entre les mains du gouvernement qui a pourtant décidé de ne pas s'en servir. À mon avis, le gouvernement Tsipras a été victime de son impréparation. Toute sa stratégie a consisté à céder « sans que le peuple s'en rende compte ».

Est-ce que celui-ci aurait pu anticiper cette situation ?

ZK : Non, ce n'était pas possible. Moi-même je ne l'ai pas anticipée, sinon je n'aurais jamais contribué à la victoire de Tsipras comme je l'ai fait. Si on m'avait donné le ministère de la Justice, j'aurais fait exécuter la décision concernant les réparations de l'Allemagne pour les crimes de Distomo [1] et j'aurais ouvert les dossiers de corruption à grande échelle. Mais Tsipras, contraint de me proposer quelque chose qui corresponde à la légitimité que j'avais obtenue des citoyens en étant la députée la mieux élue de Syriza, m'a proposé le ministère de l'Intérieur - un très gros ministère comportant les services publics, l'immigration, l'ordre public, la Grèce du Nord, etc. Je lui ai répondu que je ne pouvais pas être utile à ce poste. Il ne s'y attendait pas et a insisté. Je lui ai à nouveau dit que je ne pouvais pas accepter, considérant que ce ministère était fait soit pour « un champion de cirque » soit pour quelqu'un de simplement décoratif... Il m'a finalement proposé la présidence du Parlement, sans bien connaître cette fonction - jusqu'alors, les présidents du Parlement avaient été des personnalités assez passives, ne faisant que des relations publiques. Quand je lui ai dit que j'allais créer un comité international d'audit de la dette, il n'a pas pu refuser.

Maintenant que vous n'êtes plus à la présidence du Parlement, comment concevez-vous votre action ?

ZK La désobéissance est l'arme ultime du peuple. Nous vivons une situation dans laquelle un mandat absolument clair, celui du référendum, est violé depuis plus de deux ans. Le gouvernement a imposé au peuple des mesures et des lois rejetées par les citoyens. Nous remboursons la dette alors que le rapport préliminaire du Comité de vérité sur la dette grecque demande à ce qu'elle ne le soit pas. Nous avons donc le devoir démocratique, inscrit dans la dernière disposition de notre constitution, de résister à ceux qui la violent. Il n'y a aucun doute que le fait d'avoir imposé le « oui » au référendum, en fermant les banques, en faisant pression sur la population et en intervenant de façon répétée contre l'indépendance des trois pouvoirs

constitue une violation de notre constitution, et que les citoyens ont le droit souverain de résister.

Résister c'est désobéir. C'est ce que nous faisons avec le mouvement de protection des habitants surendettés contre les banques et les agences de l'État qui saisissent leurs logements. La deuxième précondition du 22 juillet 2015 du troisième mémorandum a imposé de modifier le code de procédure civil afin que les banques soient prioritaires dans les saisies. Selon cette procédure, malheureusement on peut également saisir le domicile principal et beaucoup de nos concitoyens surendettés en sont victimes. Ce surendettement est d'ailleurs dû au fait que, dans les années 2000, le gouvernement du Pasok (coïncidant avec l'entrée de la Grèce dans la zone euro) invitait les gens à emprunter aux banques pour acheter des logements. Avec pour conséquence la création d'une bulle immobilière. Ce mouvement de résistance est très actif : chaque mercredi, ses membres se rendent auprès des juges de paix pour empêcher les confiscations et saisies. Pour le contourner, le ministre de la Justice a fait voter une loi qui autorise les saisies électroniques. Nous nous préparons donc à affronter cette nouvelle forme d'attaque contre la propriété populaire. Une de nos armes consiste à personnaliser nos adversaires : nous désignons les notaires qui acceptent les saisies, nous appelons à soutenir ceux d'entre eux qui ont refusé. Le nouveau projet gouvernemental de saisie électronique implique beaucoup d'argent et de pots-de-vin en faveur des grandes compagnies informatiques.

Deuxième volet de nos activités, le rétablissement de l'électricité avec la coopération des mouvements sociaux. Nous avons lancé une action commune auprès de l'entreprise nationale en voie de privatisation pour protéger une vingtaine de citoyens menacés de coupure. Devant moi, un cadre a déclaré qu'il valait mieux aller dans une entreprise privée dont les tarifs sont plus avantageux. Il s'agit en fait d'une stratégie de l'ancienne compagnie nationale pour mieux faire accepter sa privatisation par l'opinion.

Nous avons aussi lancé « Justice pour tous », une initiative pour défendre les droits du peuple dans des grandes affaires touchant à l'intérêt général, là où ni le gouvernement, ni le parlement, ni la justice ne fonctionnent puisque le gouvernement est sous tutelle. Nous intervenons sur la revendication des réparations allemandes, sur l'affaire Siemens pour laquelle nous avons déposé une plainte, sur l'affaire Elstat [2] de manipulation des statistiques pour justifier la soumission du pays aux mémorandums et sur les responsabilités pénales et civiles liées à la dette.

Jusqu'à quel point pouvez-vous mener de telles actions sans confrontation directe avec le gouvernement ?

ZK : Notre demande d'autorisation pour constituer une association de citoyens en vue de défendre l'indépendance de la justice, la transparence, la lutte contre la corruption et l'égalité de tous devant la loi (et contre l'impunité des oligarques et des privilégiés) a été refusée au motif que celle-ci constituerait un danger potentiel pour l'ordre public et une ingérence dans les

affaires de l'État. Du coup, nous opérons jusqu'ici en tant qu'union de personnes. Nous avons une bonne équipe d'avocats et nous avons fait appel.

Nous avons fait aussi une intervention des artistes (« I don't want bow » - « Je ne veux pas saluer » en français) contre l'appropriation de la culture par le régime. Avec quelques incidents lors d'une exposition dont le sens était d'une soumission totale au régime du monde artistique et culturel. Il s'agissait de l'exposition « Documenta 14 » qui présente les Grecs comme des « moutons » (peints en bleu et blanc) et dont le message est qu'il n'y aura pas de réparations en contrepartie des crimes nazis perpétrés en Grèce. Une autre exposition avait pour thème : « nous remboursons la dette grecque avec des olives et du lard ». Une autre encore avait recouvert de portraits d'Hitler une salle entière du musée d'art contemporain. Bref, le tout pour humilier une population à laquelle l'Allemagne demande aujourd'hui de rembourser une dette dans des conditions insoutenables alors qu'elle-même refuse de rembourser une dette historique liée à des crimes nazis.

Quel est le rapport des forces politiques aujourd'hui en Grèce ?

ZK : Le gouvernement est en voie d'effondrement. S'il y avait des élections aujourd'hui, il subirait une chute spectaculaire. Les prochaines élections législatives devraient avoir lieu en principe

en 2019, mais depuis 2004 les élections ne se sont jamais tenues au moment prévu. Je m'attends à ce que les élections législatives aient lieu plus tôt à cause de la pression sociale. Si le gouvernement recule, l'opposition parlementaire relève la tête. Les deux principaux partis d'opposition parlementaire sont le Parti communiste et Aube dorée. Au moment de la dissolution anticonstitutionnelle de 2015, tous ces partis se sont mis d'accord pour ne pas légitimer l'action du Parlement en le paralysant par leur absence. C'est une grosse responsabilité, notamment pour le Parti communiste. L'opposition parlementaire est actuellement uniquement de pure forme, qu'il s'agisse des partis pro-système ou anti. Aube dorée se prétend anti-mémorandum mais est en réalité un parti fasciste, raciste et lié aux intérêts de l'oligarchie.

Reste le peuple, la grande majorité des citoyens beaucoup moins représentés au Parlement qu'avant 2015 (celui-ci ne représente plus que 25 à 30 % des électeurs). Dans le contexte politique et social actuel, il s'agit moins de leur demander de voter pour « Trajet de liberté » (le parti-mouvement lancé par Zoé Konstantopolou), que de les convaincre de lutter et que des alternatives existent dont ils sont eux-mêmes les porteurs. Notre plus grand défi est donc de soutenir le moral des gens, de renforcer leur optimisme et leurs forces pour se battre. La vraie garantie de changer les rapports de force, c'est le peuple qui la détient. Pas le gouvernement.

Notes

[1] Le 10 juin 1944, pendant plus de deux heures, les troupes Waffen-SS de la 4^e division *SS Polizei Panzergrenadier*, sous le commandement du *SS-Hauptsturmführer* Fritz Lautenbach, firent du porte-à-porte dans le village de Distomo pour massacrer des civils grecs, afin de venger une attaque partisane. Un total de 218 hommes, femmes et enfants fut tué. Selon les survivants, les forces SS ont tué les bébés à coups de baïonnette dans leurs berceaux, poignardé les femmes enceintes et décapité le prêtre du village.

[2] Andréas Georgiou, l'ancien patron de l'office des statistiques grecques, a été condamné mardi 1^{er} août 2017 à deux ans de prison avec sursis pour « manquement au devoir ». Cet ancien membre du Fonds monétaire international était soupçonné de s'être entendu avec Eurostat (l'office européen de statistiques, dépendant de la Commission) afin de grossir les chiffres du déficit et de la dette publique grecs pour l'année 2009. Le but supposé : faciliter la mise sous tutelle financière du pays.